
ÉGLISE DE SAINT-CAMILLE



ENJEU : Miser sur la culture et le patrimoine
ITINÉRAIRE 7B

Date : mercredi 11 septembre 2013

Lieu : église de Saint-Camille

PROMOTEUR

Michael Pinard, Comité sur l'avenir de l'église de Saint-Camille | courriel : michael.pinard@usherbrooke.ca

Présentation de la problématique :

M. Pinard est impliqué depuis de nombreuses années dans le conseil de Fabrique. L'entretien de l'église n'est évidemment plus rentable, plusieurs travaux sont à faire. Le projet de la transformation d'église est né d'une prise de conscience collective, d'une volonté de la population.

Description du projet :

Le comité s'est penché sur les usages et besoins de l'église. Plusieurs nouvelles formes d'usage peuvent être envisagées pour l'église. Ainsi, la sacristie sert maintenant de bibliothèque et de bureau municipal. Ensuite, les bancs d'église ont été retirés et vendus, ce qui a marqué un jalon important et symbolique de ce projet. L'espace disponible et la capacité d'accueil de cette grande salle permet maintenant d'organiser des événements de plus grande envergure dans ce milieu rural. Il facilite l'aménagement de la salle et ouvre plusieurs possibilités.

Le projet a fait l'objet d'un documentaire : « Ne touchez pas à mon église », par Bruno Boulianne.

Les clés à retenir selon le promoteur :

- s'inspirer des bons coups, visiter d'autres projets;
- consultations, avoir l'avis de professionnels;
- prendre le temps, partir des besoins;
- développer une vision commune;
- au niveau du financement des opérations, il ne faut pas que les activités de financement soient la source majeure de revenus, car cela risque de démobiliser les gens.

CHERCHEUR

Le résumé de la présentation de Luc Noppen, UQAM, est présenté dans un document séparé. [Cliquez ici pour le consulter.](#)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Q. : Quel est le cout de la transformation?

R. (M.P.) : 1 million, le tiers est pour le cout d'achat.

Q. : Est-ce que les frais d'entretien sont plus élevés depuis que vous y organisez des activités?

R. (M.P.) : Non, sauf pour la bibliothèque, mais c'est la Municipalité qui loue et assume les frais.

Q. : Pourquoi ce n'est pas encore la Municipalité qui est propriétaire?

R. (M.P.) : Nous attendons que la demande de subvention se concrétise. Si elle est acceptée, la Municipalité ira de l'avant.

Q. : Y a-t-il un plan de financement par classement?

R. (Luc Noppen) : Non, car c'est un problème en Europe. Nous ne l'avons pas au Québec et c'est mieux ainsi. Ca ne permet pas de sauver les églises systématiquement.

DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

[PowerPoint de Michaël Pinard](#)